

Télégraphe.com

N°26
Janvier 2017



Le journal de l'Association Cantonale d'Animation
de Saint Michel de Maurienne



Numérique : tous égaux ?

La France n'a jamais été aussi connectée. Le taux d'internautes y est l'un des plus élevés d'Europe.

Si l'on cumule l'accès à internet via le téléphone, l'ordinateur ou la tablette, à domicile ou dans les endroits publics, 82 % de la population française serait connectée. Pourtant...

**Soutenez
nos actions,
prenez votre
adhésion !**

Page 8



**En 2017 l'ACA
évolue en
centre social**

Page 2



Édito

Transmission des savoirs : la fable du progrès

Le 13 mars 2011, Michel Serres prononce, sous la coupole de l'Académie Française, un discours sur l'éducation et la transmission des savoirs. Devenu "Petit Poucette", le texte est une chaleureuse invitation à l'innovation pédagogique sous la forme d'un "connais-toi toi-même" à l'ère du numérique.



« Le monde a tellement changé que les jeunes se doivent de tout réinventer ! Pour Michel Serres, un nouvel humain est né, il le baptise "Petite Poucette", notamment pour sa capacité à envoyer des messages avec son pouce. Nos sociétés occidentales ont déjà vécu deux révolutions : le passage de l'oral à l'écrit, puis de l'écrit à l'imprimé. Comme chacune des précédentes, la troisième, - le passage aux nouvelles technologies - tout aussi majeure, s'accompagne de mutations politiques, sociales et cognitives. Ce sont des périodes de crises. Devant ces métamorphoses, suspendons notre jugement. Ni progrès, ni catastrophe, ni bien ni mal, c'est la réalité et il faut faire avec. "Petite Poucette" va devoir réinventer une manière de vivre ensemble, des institutions, une manière d'être et de connaître... mais il faut lui faire confiance ! »

© Editions le Pommier



Projet visiteurs bénévoles à domicile, ça avance !

Parti du constat que l'action bénévole avait sa place dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées, ce projet doit permettre le maintien et le développement de liens sociaux conviviaux entre habitants et personnes âgées isolées grâce à l'organisation de visites régulières.

En décembre 2016 deux jours de formation ont eu lieu afin de préciser ce que signifie « être bénévole auprès de personnes âgées ».

D'autres formations sont prévues.

Pour que cette nouvelle activité fonctionne, nous aurons besoin de tous ceux qui souhaitent donner un peu de leur temps à des personnes âgées. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :

04 79 56 66 09 / acaanimation@wanadoo.fr

En 2017 l'ACA évolue en Centre Social

Merci à tous ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice !

Après plusieurs années de travail et de réflexion sur son projet social, l'ACA a déposé en octobre 2016, auprès de la CAF, sa demande d'agrément « Centre Social ». En décembre, le projet social de l'association a été validé et l'agrément a été délivré pour quatre années à compter du 1^{er} janvier 2017.

Cette reconnaissance est un événement important pour l'ACA car elle permet à l'association de pérenniser et de renforcer son action d'animation territoriale pour l'amélioration de la vie quotidienne des habitants.

Tout au long de ces quatre années l'association continuera à favoriser les dynamiques collectives et s'attachera à développer son activité autour de quatre orientations :

- Favoriser l'accès aux droits
- Rencontrer l'autre
- Développer des actions en faveur de la famille et du soutien à la parentalité
- Œuvrer pour la vie associative et la vie citoyenne.





La fracture numérique

Les TIC (Technologies d'Information et de Communication) ont transformé le monde. La révolution numérique a été très rapide et a créé une source supplémentaire d'inégalités : la fracture numérique.

La fracture numérique est la disparité d'accès aux technologies informatiques, notamment Internet.

Une fracture tout d'abord générationnelle

Il est impensable pour la nouvelle génération d'envisager la vie sans leur précieuse technologie, mais c'est moins naturel pour les générations précédentes qui ont vu leur mode de vie glisser vers le monde connecté d'aujourd'hui : administration en ligne, e-commerce, enseignements numériques, réseaux sociaux mais aussi vers ses dérives : addictions aux nouvelles technologies, exposition de la vie privée, violence sur internet, piratage...

Une fracture géographique

Un grand nombre de zones rurales et de montagne sont mal ou pas desservies par les réseaux, notamment le haut débit.

Une nouvelle fracture sociale

Entre ceux qui s'adaptent et ceux qui restent à l'écart de la société numérique une inégalité sociale s'installe. Aux causes d'exclusion bien connues vient s'ajouter la difficulté d'accéder au numérique, parce que l'on est déjà en grande difficulté financière ou dans l'incapacité d'en appréhender et d'en maîtriser les usages pour des raisons culturelles, d'éducation, ou par le simple fait de « se sentir dépassé ». Effectuer un acte sur internet comme une télé-déclaration, un règlement, la réservation d'un billet de train ou un simple « pointage » à Pôle emploi peut devenir un véritable parcours du combattant.

La Maurienne n'échappe pas à cette situation et le schéma de services à la population 2016-2018 prévoit de développer le numérique pour « améliorer l'accès aux services pour tous les habitants ».

SCHEMA DE SERVICES MAURIENNE 2016 - 2018

AXE 1-3

Développer le numérique

- Développer la couverture en **très haut débit** du territoire
- Animer et développer le réseau des **EPN de la vallée** (espaces publics numériques)
- Favoriser et soutenir les animations ou événements **autour de la culture numérique**
- **Former les acteurs des champs professionnels concernés** (action sociale, emploi, jeunesse, insertion, développement économique, collectivités...) aux enjeux et usages du numérique.
- **Développer la formation ouverte à distance** (FOAD) et l'apprentissage par les outils numériques (e-Learning), avec un accompagnement par les structures de proximité (Maison de service au public, EPN...).
- Encourager et inciter au développement de dispositifs de type « **Pass Numérique** » porté par la Région Auvergne - Rhône-Alpes.

La bibliothèque numérique

Les bibliothèques constituent souvent, et notamment en milieu rural, les premiers lieux ouverts à tous d'accès aux savoirs et à la culture, mais aussi des lieux intergénérationnels de vie, de rencontres et de lien social.

Le développement de l'offre numérique renforce cette accessibilité aux ressources documentaires sur tout le territoire. A ce titre, Savoie-Biblio propose un nouveau service : *e-medi@s*, qui permet d'accéder à des titres de presse, des programmes d'autoformation et des films.

Ce service est gratuit et, depuis votre ordinateur, votre tablette, votre télévision ou votre smartphone, vous pouvez :

- **vous former en ligne** dans divers domaines : langues étrangères, multimédia, code de la route, développement personnel, musique (cours de guitare, de batterie...) remise à niveau, vie professionnelle...
- **consulter** une centaine de titres de magazines, journaux, hebdomadaires, quotidiens, de la presse nationale à la presse régionale ou internationale
- **voir des vidéos à la demande** avec Savoie-Ciné-Biblio qui propose déjà près de 300 titres.



Pour bénéficier de ces services, il suffit de s'inscrire à la bibliothèque de St-Michel qui vous fournira les clefs d'accès à ces ressources numériques.

LES EPN
ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES

L'informatique est en route sur le territoire

SALLE MULTIMEDIA DU CENTRE CULTUREL DE VALLOIRE

C'est fin 1999 que la première salle a vu le jour à Valloire et qui, grâce au partenariat avec une entreprise de la station, a fait un bond dans son équipement.

Cette salle informatique ouverte au public, gérée par le centre culturel est à la disposition des vacanciers, des saisonniers et des habitants.

Depuis le développement extraordinaire du WIFI, de la fibre, de l'accès gratuit à internet sur les places publiques et de l'ordinateur portable, la salle est moins fréquentée. 5 postes sont actuellement à disposition pour une consultation des mails ou d'internet, une copie ou un scanner. Aux heures d'ouverture de la bibliothèque un salarié est disponible pour vous conseiller.

Centre Culturel de Valloire - Tél. 04 79 59 02 47

ESPACE PUBLIC MULTIMEDIA À ST-MICHEL

S'initier à l'informatique c'est très facile :

1. Habiter sur le territoire Maurienne-Galibier
2. Pas de limitation d'âge. Les mineurs doivent se munir d'une autorisation parentale. Les jeunes de moins de 12 ans, doivent être accompagnés d'un adulte
3. Signer le règlement intérieur auprès du Point Info de la communauté de communes
4. Acheter une carte d'entrée au tarif de 1,50 €, qui donne droit à 5 heures d'accès libre (bureautique ou Internet)
5. Sessions d'initiations (sur inscriptions) : un formateur vous accompagne, tous les lundis et jeudis de 17h30 à 19h30, au même tarif que pour l'accès libre.

**Point Info de la Communauté de communes
Maurienne-Galibier**

**36 Rue Général Ferrié 73140 St Michel de Maurienne
Tél. 04 79 56 52 54 info@maurienne-galibier.com
www.maurienne-galibier.com**



Le Point Relais CAF

Au point relais Caf à l'ACA de Saint-Michel, des personnes sont formées pour :

- Vous accompagner dans la réalisation des démarches sur le site caf.fr (demandes d'attestations, simulations pour connaître ses droits à une prestation, demandes de prestations, déclarations de ressources, création de compte en ligne, actualisation de sa situation...)
- Vous aider à la constitution de dossiers simples (complétude de la demande, informations sur les modalités de dépôts...)
- Faire le lien avec la Caf, si besoin, pour aider à prendre un rendez-vous avec un conseiller
- Donner des informations d'ordre général sur la Caf (offres et services rendus, site d'accueil le plus proche, horaires d'ouverture...).
- Accéder à un ordinateur, un scanner et une imprimante.

ATTENTION Nouveaux horaires à partir du 1er février 2017

Lundi de 8h à 12h et le jeudi de 13h30 à 19h

Snap, Tweet, Instagram, un Like, Pinterest...

QUESAQUO ?

Aujourd'hui le numérique nous offre une multitude et une diversité d'applications pour ordinateurs, tablettes et portables. Ce n'est pas toujours évident de s'y retrouver et de comprendre le vocabulaire utilisé pour chacune d'entre elles. Besoin de vous mettre à la page ? Voici quelques explications...

De nombreuses applications peuvent désormais vous suivre au quotidien, peu importe l'endroit où vous vous trouvez. Il vous suffit de les télécharger sur votre smartphone. « *Mon quoi ?* » Il s'agit d'un téléphone portable qui dispose généralement d'un clavier tactile, d'un appareil photo numérique et d'un accès à internet. Ce mot découle littéralement de l'anglais. *Smart* = intelligent + *Phone* = téléphone, ce qui donne « *Téléphone intelligent* ».

Vous avez sûrement déjà entendu parler de *Facebook*, *Twitter*, *Snapchat*, *Instagram*, *Pinterest*... Mais de quoi s'agit-il précisément ?



Facebook est un réseau social en ligne qui permet à ses utilisateurs de publier des images, des photos, des vidéos, des fichiers et documents, d'échanger des messages avec *Messenger*, de joindre et créer des groupes et d'utiliser une variété d'applications. Les autres utilisateurs peuvent « *liker* » la publication, c'est-à-dire qu'ils peuvent aimer celle-ci ou bien laisser un commentaire.



Twitter permet à un utilisateur d'envoyer gratuitement de brefs messages, appelés *tweets*, sur internet, par messagerie instantanée ou par SMS. Ces messages sont limités à 140 caractères.



Snapchat est une application permettant de discuter avec ses contacts sous forme de photos ou bien de discussions instantanées que l'on appelle des *snap*s. Ils ne sont visualisables qu'une seule fois par votre contact avec un temps limité à 10 secondes maximum.



Instagram est un service de partage de photos et de vidéos.



Pinterest est un réseau social, un peu comme Facebook, mais qui est principalement, voire totalement, orienté sur les images et leur partage. Via ce réseau social vous allez pouvoir « *épingler* » des images, les partager, créer des albums, etc...



Un(e) de vos proches part à l'étranger pour un certain temps et vous souhaitez rester en contact ?

Vous pouvez utiliser les applications suivantes : *Skype*, *Viber*, *WhatsApp*. Celles-ci vous permettront, avec une connexion internet, d'envoyer des messages instantanés ou passer des appels téléphoniques gratuitement. Un partage de photos et de vidéos est aussi possible.

AVANT D'ACHETER EN LIGNE

Vérifiez à qui vous avez à faire

Préférez les sites connus ou recommandés. Ne supposez pas qu'un site est situé dans le pays indiqué dans son url.

Le suffixe *.fr* ne signifie pas forcément que le site est français. Ne commandez pas en l'absence du nom et de l'adresse de l'éditeur du site : ces informations figurent dans les mentions légales, les conditions générales de vente ou "qui sommes-nous".

Rappelez-vous : si vous achetez sur un site hors UE, vos droits de consommateur européen ne s'appliquent pas et vous pouvez être soumis à des taxes douanières et à des impôts.

Renseignez-vous sur le site

Vérifiez toujours la réputation des sites marchands inconnus avant d'acheter. Attention, certains vendeurs peuvent laisser des faux avis positifs sur leur propre site. Ils peuvent aussi payer des moteurs de recherche pour que leur site apparaisse en haut de page.

Payez en toute sécurité

N'envoyez jamais d'espèces et ne faites jamais de virement : une carte de crédit offre davantage de protection.

Assurez-vous d'utiliser un site sécurisé : un symbole de cadenas fermé doit se trouver en haut à droite du navigateur et l'adresse du site doit commencer par *https://*

Evitez les arnaques

Ne répondez jamais à des courriels non sollicités et soyez prudent lorsque vous cliquez sur des liens figurant dans les courriels.

Méfiez-vous des promesses de récompenses et des demandes de paiement par avance.

Ne divulguez pas d'informations personnelles qui ne sont pas nécessaires à la transaction.

N'achetez pas de contrefaçon : c'est illégal. En outre, ces produits sont souvent dangereux ou de mauvaise qualité.

Restez vigilant

Lisez toujours les petits caractères et sachez exactement ce que vous approuvez avant de conclure un contrat.

Méfiez-vous d'une trop belle affaire, il s'agit probablement d'une arnaque.

TÉMOIGNAGES

« Un outil de développement personnel et professionnel »



Mathilde, 30 ans, maman de 2 enfants (7 ans et 18 mois), habite à Saint-Michel, a créé son auto entreprise de couture et créations textiles pour les enfants.

Cette activité est une reconversion professionnelle qui a été rendue possible grâce à la multitude des outils disponibles sur Internet : aide à la création en ligne, simplification des déclarations administratives, plateformes de vente pour ses créations.

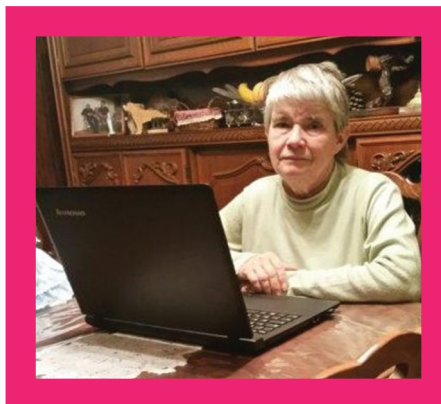
La famille possède, un ordinateur portable, des smartphones et une tablette, cette dernière est particulièrement utilisée par les enfants à des fins éducatives (logiciels éducatifs gratuits ou payants).

Mathilde pour sa part utilise son smartphone pour rester en contact avec ses clients, via les réseaux sociaux tel que *twitter*, mais aussi pour sa vie sociale via *facebook*.

L'accès à Internet sur son ordinateur portable est une porte ouverte sur le monde qui lui permet d'approfondir ses connaissances, c'est une source de développement personnel et professionnel.

Il permet l'accès à de nombreux divertissements : les vidéos, clips musicaux, documentaires et films en rediffusion. Et bien évidemment un catalogue de tutoriels pour réaliser des créations avec ses filles !

Dernière utilisation : communiquer avec les amis ou la famille qui sont éloignés géographiquement, via *skype* qui est entièrement gratuit.



Joëlle, 64 ans, habite à La Villette à Saint-Martin-la-Porte

« J'ai peur d'une intrusion dans ma vie, de me faire pirater... »

Lorsque l'on vit à la campagne, on est souvent à l'extérieur, le téléphone portable est un moyen de ne pas rompre le lien et de pouvoir appeler en cas de besoin, j'en possède un depuis une dizaine d'années. Mes enfants ont insisté pour que j'achète un ordinateur portable au printemps 2016. C'est un univers que je découvre et qui me fait un peu peur. Pour m'aider, je prends des cours à l'EPM de la Communauté de communes à Saint-Michel. Ces cours sont conviviaux, très peu chers et le prof est très patient. Mais comme je ne possède pas de véhicule, ce n'est pas toujours facile de m'y rendre ».

Joëlle utilise son ordinateur pour faire des jeux qui remplissent ses soirées, elle fait ses comptes et utilise le traitement de texte pour ses activités (texte des messes,...).

« Je possédais une machine à écrire avant, cela me facilite l'utilisation du clavier ! J'ai de l'appréhension vis-à-vis d'Internet, j'ai peur d'une intrusion dans ma vie, de me faire pirater... Je ne passe aucune commande en ligne, je ne maîtrise pas bien les mails, je préfère le téléphone

Mes enfants m'ont créé un compte Facebook, et même si je ne publie rien, je consulte les photos que ma famille partage. Et je peste un peu contre mon imprimante ! Je crois que c'est elle qui me pose le plus de problèmes ! »



Théo, 16 ans, habite St-Michel-de-Maurienne

« Le numérique c'est bien mais il faut rester concentré sur sa vie personnelle ! »

Je suis le président de « Maurienne gaming », cette association réunit une dizaine de jeunes pour jouer, soit à des jeux de société soit à des jeux numériques. Nous nous réunissons une fois par mois au FJEP de St-Michel-de-Maurienne.

L'informatique, les jeux sur l'ordinateur j'ai grandi avec, sous le contrôle de mes parents. J'ai eu mon premier téléphone portable à mon entrée en sixième, il ne servait qu'à joindre mes parents ; en troisième j'ai eu un smartphone.

Depuis mon entrée au lycée, j'ai changé mon utilisation d'Internet, j'ai moins de temps pour jouer, par contre je fais beaucoup de recherches pour mes cours. Cet accès à des ressources me permet de trouver des aides pour des leçons que j'ai mal comprises et faire des recherches bibliographiques par exemple.

Depuis mon téléphone je peux consulter la page Facebook créée par ma classe, elle nous permet de rester en contact, d'avoir les informations concernant les devoirs, les absences de professeur, la vie du Lycée... Je regarde également des vidéos sur Youtube, il y a toujours des nouvelles choses à voir !

En fait je joue peu, je n'ai plus le temps entre le lycée et le sport, je fais du basket...

Pour moi l'univers d'Internet permet une autonomie dans les recherches et l'apprentissage, c'est aussi un moyen de rester en contact avec les autres. Mais il faut quand même être vigilant, ne pas engager des discussions sans vérifier avec qui on dialogue.

Le numérique c'est bien mais il faut rester concentré sur sa vie personnelle.

Du clic aux cliquetis

Les supports numériques nous apportent également une grande diversité d'aides à la réalisation de créations personnelles.

Qu'est-ce qu'un tuto ?

C'est l'abréviation de tutoriel : une vidéo disponible en ligne, constituée d'instructions détaillées par étape, conçue pour faciliter l'apprentissage autonome. C'est une porte d'entrée au *DIY* Do It Yourself*, en français : *Fais-le toi-même !*

Nous sommes de plus en plus nombreux à créer, customiser (personnaliser) ou bricoler. Le *faire soi-même* ou *Do It Yourself* s'impose partout ! Plus qu'un passe-temps, c'est devenu un mode de vie qui permet d'épanouir ses talents, de se rencontrer et de consommer autrement. On ne cache plus sa machine à coudre et on ose dire que l'on a passé son week-end à tricoter ! A cela s'ajoute la vague du développement durable qui **incite à recycler, récupérer, détourner, ou fabriquer soi-même**. On ne veut plus gaspiller ou consommer idiot.

L'Upcycling ou recyclage

Ce nouveau concept devient tendance. Il s'agit de récupérer des objets et de les transformer pour leur donner un nouvel usage.



Transformer un tee-shirt en sac
www.com2filles.com

Le tricot

Les aiguilles et les pelotes de laine restent à la pointe. Les grandes marques multiplient les livres créatifs et les patrons à télécharger gratuitement. Les cafés-tricot fleurissent, ce qui permet à la jeune génération d'avoir des conseils et d'être aiguillée !

Le Do it Green

(Fais-le en vert)

Le bio-éclo s'immisce de plus en plus dans toutes les activités manuelles. Préparer ses propres produits de beauté, redécorer son intérieur... Tout ce qui permet de prendre soin de la planète. Atelier "couture" pour raccommorder ses vêtements, mais aussi faire son "dentifrice" ou ses "produits ménagers" totalement bio bien sûr !



Des disques démaquillants au crochet
<https://desideesetdesmains.blogspot.fr>

La customisation

(La personnalisation)

Aujourd'hui on customise tout, ses vêtements, ses meubles et même sa voiture. Car l'objectif est de se démarquer, d'être unique et de laisser libre court à son imagination tout en créant soi-même.



Une housse pour tasse
<http://www.prima.fr/mode-beaute/tricot-une-housse-pour-mug/7928830/>

APPLICATIONS UTILES

Du voyage au bricolage, optez pour les applis !

Elles peuvent être payantes ou gratuites, elles vous divertissent, vous aident ou vous informent, voici quelques exemples...



Avec Waze rejoignez les conducteurs de votre région qui partagent **en temps réel l'état du trafic et des routes**, réduisant pour tout le monde frais de carburant et temps de trajets quotidiens.



Allocataire de la Caf ? Découvrez l'application officielle « Caf - Mon Compte ». L'application Caf - Mon Compte est gratuite et vous permet d'accéder de manière **simple, pratique et sécurisée** aux informations relatives à votre dossier d'allocataire.



Duolingo est pensé à la manière d'un jeu. **Vous apprenez l'anglais, l'espagnol ou l'italien** en parcourant des niveaux à débloquent et à la difficulté croissante. Pour achever une leçon, vous ne devez pas épuiser les 3 vies qui vous sont attribuées.



N'oubliez plus jamais de prendre vos médicaments, suppléments et vitamines avec Medisafe, l'application gratuite et facile à utiliser qui vous permet, ainsi que vos proches, de respecter vos prescriptions.



Skiinfo Ski & Neige : une application 100% dédiée aux **stations de ski et à leurs conditions d'enneigement**.



L'IDÉE QUI TROTTE

Les mots d'ordre : s'amuser et partager

Partis d'un constat que peu d'animations autour de la lecture étaient proposées hors temps scolaire aux enfants de la primaire, les bénévoles de *l'Idée qui trotte* ont eu envie de faire partager leur plaisir de découvrir les livres et les histoires. Donnez-leur un thème et ils vous concoctent un moment autour de la lecture et de l'imaginaire. Ils ont aussi décidé de planter des arbres à livres n'importe où pour permettre aux enfants de venir prendre gratuitement un livre et

en déposer un à leur tour afin de partager le plaisir de lire. Pour inaugurer l'installation du premier arbre à livres à l'ACA en mai, l'équipe de *l'Idée qui trotte* sera heureuse de vous rencontrer pour partager un moment de lecture. Pour en savoir plus ou les contacter: www.lideequitrotte.com

GUIDE DES ASSOCIATIONS

Mise à jour 2017

2016 aura été consacré à la saisie dans la plateforme APIDAE de toutes les associations du territoire présentes dans le Guide des associations 2014, ce qui permet de partager l'information. **Nous demandons aux associations de se connecter sur le site de l'ACA de St-Michel afin de vérifier les données saisies.** Chacune doit valider le contenu ou nous adresser les modifications à apporter à acaanimation@wanadoo.fr.

Marche à suivre : www.acastmichel.org onglet *vie associative* puis *les associations du canton*. **L'agent d'accueil et un ordinateur sont à la disposition des bénévoles associatifs au bureau de l'ACA pour vous aider dans cette consultation.** En fin d'année scolaire nous éditerons en version papier le Guide 2017 pour une large diffusion. A vos corrections...

AIDE CAF

Coup de pouce vacances

Avec l'aide aux vacances de la Caf, vous avez le choix entre organiser vos vacances en famille ou bien celles de vos enfants !

Premier principe qu'il faut garder à l'esprit, le coup de pouce varie selon les ressources des familles et ne concerne pas tous les allocataires.

Si vous avez droit à cette aide, vous allez recevoir un **courrier personnalisé de la Caf de la Savoie, entre mi-décembre et mi-janvier.**



La Caf participe également au dispositif *sorties familiales*. Ces sorties sont organisées par exemple par l'ACA de St-Michel-de-Maurienne, à la journée ou en week-end.

J'ADHÈRE !

Soutenez nos actions !

En ce début d'année, nous tenons à vous rappeler que, lorsque vous prenez votre adhésion vous confortez nos actions et vous apportez votre pierre à l'édifice.

D'autre part pour nos adhérents, amateurs de sorties culturelles, votre adhésion à l'ACA vous donne droit au tarif réduit de l'Espace Malraux de Chambéry !

Tarifs 2017 : Adhésion individuelle 5 euros / famille 10 euros / association 20 euros
Enfin, généreux donateurs, sachez que l'ACA est reconnue d'intérêt général, vos dons peuvent être déduits de vos impôts !

La nouvelle équipe !

A partir de janvier 2017, voici la répartition des rôles au sein de l'association :
Le directeur, Rémi Bernardin,
La chargée d'accueil,
Mona Déquier et l'animatrice famille, Patricia Magnin.
Notre petite équipe sera très heureuse de vous renseigner et de vous accompagner.
Au plaisir de vous rencontrer bientôt, 25 bis rue général Ferrié à St-Michel-de-Maurienne.



ORELLE
VALLOIRE
VALMEINIER
ST-MARTIN-D'ARC
ST-MARTIN-LA-PORTE
ST-MICHEL-DE-MAURIENNE

ASSOCIATION CANTONALE D'ANIMATION

Tél. 04 79 56 66 09
ou 06 33 21 60 04
ou 09 63 68 98 07
acaanimation@wanadoo.fr
www.acastmichel.org
25 bis Général Ferrié
73140 Saint-Michel-de-Maurienne
L'association est ouverte au public :
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h15.
Fermée le mardi matin.

Télégraphe.com

Télégraphe.com N°26 - Janvier 2017 - Directeur de publication : Le président de l'ACA Pierre Excoffier / Rédacteurs : Tous les membres de la commission information édition de l'ACA / Merci pour tous les articles de Gisèle Albrieux, Dominique Mancino, Madeline Desmurs, Mona Déquier, Mathilde Vendiesse, Théo Costagutta, Joëlle Chaumaz, Patricia Magnin, Jean-Loup Binias et Rémi Bernardin. Aide à la conception-rédaction : *Le Collectif* www.commeuncollectif.com/ / Maquette ACA composée avec Scribus logiciel libre / Impression 4000 exemplaires : Imprimerie Perso-Savoie-France 04 79 64 02 26. Photos : ACADR, ACA, Nataliya Yakovleva-Fotolia, ACP prod-Fotolia
Dépôt légal ISSN 1 770-891 5

Journal réalisé grâce au soutien financier de :

